

Dettes gouvernementales

le prix fort. Il reste encore des questions à soulever et je les pose comme ceci: Est-ce que le gouvernement devra accepter de payer des tracteurs pour des producteurs de lait à des prix aussi fantastiques que \$25,000? Est-ce là notre responsabilité? Pourtant nous savons que cela se fait. Il y a aussi des producteurs qui ont deux, trois, voire même quatre tracteurs et plus. Encore là, est-ce que le gouvernement devra céder à un chantage qui est bien orchestré pour pouvoir aider son industrie laitière? La réponse encore une fois doit venir d'en bas, parce que je considère qu'au niveau du peuple ordinaire, le bon sens est encore la meilleure loi. Cette réponse d'en bas doit être raisonnable, et le gouvernement doit exiger une réponse raisonnable.

● (2150)

Cinquièmement, j'aimerais parler de la création d'emplois. Il s'agit évidemment d'une question délicate. On a parlé tantôt du Programme d'initiatives locales, de Jeunesse Canada au travail et de Canada au travail. Il s'agit, à mon avis, d'un projet discutable parce que, dans mon esprit, la création des emplois passagers est vraiment discutable. Mais sommes-nous prêts à changer cette conception de la création d'emplois passagers pour des emplois permanents? Est-ce à dire, si on opte pour la création d'emplois permanents, que nous devrions subventionner directement l'industrie? Je pense que mes amis seront d'accord avec moi, au niveau des régions rurales, quand on parle de création efficace d'emplois, si on ne parle pas de création d'emplois permanents, et jusqu'à preuve du contraire, je considérerai toujours que des emplois permanents, il n'y en a pas comme les industriels pour en créer! Est-ce à dire vraiment qu'on acceptera de trouver les montants d'argent? Et où, et à la place de quelle priorité?

C'est vraiment toujours la même question, il est possible d'avoir infiniment de projets, et je pense que si à la réflexion honnête et sincère, on peut arriver à un consensus général à la Chambre, comme le disait tantôt mon collègue, je pense qu'il est possible de trouver des solutions en oubliant nos lignes de partis, et en particulier la politique partisane.

On a aussi parlé des commissions scolaires. Je pense que là, il faut être assez honnête pour dire encore une fois que le gouvernement fédéral comme tel n'a pas de responsabilité mais il faut également noter qu'au niveau des commissions scolaires, pour leur enlever leurs pouvoirs, on a créé une dépendance vis-à-vis du gouvernement provincial et le prix de cette dépendance aujourd'hui, cela a été une centralisation excessive et une perte de pouvoirs presque complète au niveau des commissions scolaires elles-mêmes. Ce qu'on a voulu subventionner, ce sont des meubles, des boîtes qui s'appellent «écoles» mais on a complètement oublié le reste.

Et pour comble, ce qu'on a tenté de faire dans les derniers mois, c'était pour sauver les meubles, pour tenter de faire du capital politique, on a accordé des salaires et on est même allé jusqu'à rejeter complètement la régie anti-inflation au Québec pour permettre justement ces hausses de salaires qui font qu'aujourd'hui, les commissions scolaires sont rendues dans une situation où elles ne sont pratiquement plus capables de fonctionner. C'est pourquoi, encore aujourd'hui, les commissions scolaires ont à subir des grèves, comme c'est le cas dans l'Estrie. L'objectif a été atteint. Cette dépendance est déterminante mais, aujourd'hui, il reste encore la capacité de régler au

niveau provincial. Mais au niveau des commissions scolaires, le financement, où encore une fois le trouverons-nous?

Quant à moi, les histoires de Banque du Canada, nous avons le mandat de ne pas nous y arrêter, nous, de ce côté, mais pour le contrôle des finances au service des Canadiens, nous avons avec les autres l'obligation d'y réfléchir, et nous sommes prêts à le faire dans des voies raisonnables et acceptables, c'est donc tout autant le devoir de l'opposition que le nôtre, et nous sommes prêts à le faire.

En guise de conclusion, je pense que cela résume complètement mes propos, il faut de toute évidence limiter les dépenses et courageusement restreindre les services auxquels on s'est habitué, en vue de permettre un déplacement de priorités, sinon il faudra payer, et comme la capacité de payer des gouvernements, des corps publics, des individus, a une fin, il faudra nécessairement apprendre ou réapprendre à vivre selon ses moyens.

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur le président, dans les quelque cinq minutes qui me restent, je voudrais, si on me le permet, tirer une très brève conclusion de cette journée, qui a été faite dans notre esprit en dehors de toute «partisanerie» politique, et je pense qu'après avoir entendu l'honorable député de Compton (M. Tessier), de même que celui de Lapointe (M. Marceau), il semble que notre message ait été compris.

Je voudrais, monsieur le président, d'une façon très brève, remercier et féliciter l'honorable député de Bellechasse (M. Lambert), mon collègue, pour avoir présenté cette motion. Et pour en faire une conclusion, mon collègue de Roberval (M. Gauthier) a parlé de l'aspect constitutionnel à l'intérieur des problèmes financiers que nous vivons dans ce pays. Mon collègue de Shefford (M. Rondeau) a touché l'aspect du rôle du capital public et privé en rapport avec les travaux des comités de la Chambre, pour montrer que l'idée que nous lançons aujourd'hui est une réponse à des problèmes modernes qui existent depuis longtemps, et mon collègue de Kamouraska (M. Dionne) a vraiment défini d'une façon imagée et efficace le rôle du capital public et privé dans ce pays.

On a vu, à ce sujet, l'honorable ministre des Approvisionnements et Services (M. Goyer) proclamer que les provinces en avaient assez de 1/5 p. 100 du revenu de l'assiette fiscale fédérale. On a vu l'honorable député de Lapointe nous dire qu'il était temps qu'on s'assoie en dehors de toute «partisanerie» politique, et qu'on considère l'endettement de nos corps publics, fédéral, provinciaux et municipaux, d'une façon sérieuse, puisqu'il s'agissait là d'un problème majeur, et on vient d'entendre notre collègue de Compton poser la question à maintes reprises: Où prendrons-nous l'argent?

Monsieur le président, aujourd'hui, les créditistes n'ont réclamé la réalisation d'aucun projet. Aujourd'hui, notre parti s'est penché d'une façon positive sur un problème qui confronte chacune des municipalités canadiennes, sur un problème qui confronte chacune des provinces de ce Canada dans lequel nous croyons, pour répondre à l'honorable député de Compton, mais pas à n'importe quelle condition. Aujourd'hui nous avons présenté une motion suggérant l'usage de la Banque du Canada, non pas pour intervenir dans les choses du secteur privé, mais dans l'administration du secteur public, pour limiter l'engrenage de l'endettement collectif dans lequel nous sommes.